



Unité – Egalité – paix  
سلام – مساواة – وحدة

**Mission Permanente De la République de Djibouti**  
**Auprès de L'office des Nations Unies**  
**Et des autres Organisations Internationales à Genève**

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
سويسرا - جنيف

**RAPPORT DE MISSION**  
**63 EME SESSION DU COMITE EXECUTIF DE L'UNHCR**

**GENEVE**

**01-06 OCTOBRE 2012**

## **I- Introduction**

- 1- Le Ministre M. Hassan Darar Houffaneh accompagné de M. Ibrahim Rayaleh Soubaneh s'est rendu à Genève du 01 au 06 octobre 2012 afin de participer à la 63ème session du Comité Exécutif du Programme des Nations Unies pour les Réfugiés. Il a saisi l'opportunité de sa présence afin de rencontrer les hauts responsables des organisations avec lesquelles le Ministère travaille dans la gestion du flux des réfugiés et des migrants mixtes, à savoir M. Antonio Gutierrez et M. William Lacy Swing, respectivement Haut Commissaire pour les réfugiés et Directeur général de l'OIM.
- 2- Cette session a examiné le rapport du haut Commissaire sur l'évolution de la situation des réfugiés dans le monde, les progrès accomplis ainsi que les défis nombreux auxquels l'organisation continue à faire face. Elle a également pris connaissance des documents élaborés par le Secrétariat sur la situation par région et le rapport sur l'Afrique a fait l'objet d'une étude attentive par la délégation Djiboutienne en ce qu'il offrait une analyse intéressante des défis ainsi que des pistes de réflexions et des suggestions concrètes quant aux moyens de les relever.
- 3- Elle a enfin adopté un nombre de décisions au titre de points pertinents à l'ordre du jour.

## **II- Déroulement de la réunion**

4-Le Comité a entendu la déclaration de l'Ambassadeur Cousin, Directrice Exécutive du PAM, invitée d'honneur et qui s'est réjouie du partenariat exemplaire entre le HCR et le PAM. Elle a ensuite examiné le rapport détaillé, exhaustif et riche du Haut Commissaire qui a relaté les défis liés à la gestion de la multiplication des crises de réfugiés dans le monde, en particulier les 4 crises d'actualité, le Mali, le Soudan, le Sud Soudan, la Syrie et celle qui persiste et qui est née du conflit prolongé qui prévaut à l'Est de la République du Congo. Ces crises ont provoqué des mouvements de réfugiés à grande échelle et de déplacés internes.

5-Elles s'ajoutent, a-t-il poursuivi, alors que le HCR est engagé dans des efforts visant à gérer les implications des 4 crises majeures de 2011, à savoir la Côte d'Ivoire, la Libye, le Yémen et la Corne de l'Afrique. Il ne faut pas oublier, a-t-il martelé, que 1 million de Somaliens ont encore besoin d'assistance à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen. Ces crises font appel à un besoin urgent de ressources et il a appelé la communauté internationale à y répondre de manière adéquate.

6- Le Ministre, dans sa déclaration, a souhaité une chaleureuse bienvenue aux nouveaux membres du Comité Exécutif, l'Azerbaïdjan et le Rwanda. Il a également loué l'engagement et les efforts inlassables du Haut Commissaire M. Gutierrez. Il a énoncé les nombreuses dispositions prises par le Gouvernement djiboutien pour améliorer le système de protection et de prise en charge des réfugiés, notamment la réouverture du camp de Holl Holl et la réactivation du Comité d'éligibilité. Il s'est également félicité des perspectives de paix prometteuses en Somalie avec la fin de la transition politique et l'élection d'un nouveau Président en Somalie. Il a rappelé l'importance cruciale de la mise en place d'activités génératrices de revenus en faveur de réfugiés et les communautés hôtes et de la formation professionnelle afin de faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine. Voir Discours en annexe.

7- Le Haut Commissaire, dans sa réponse au Ministre, a dit que si le Pakistan était le pays où il y avait le plus grand nombre de réfugiés au monde, Djibouti était le pays où il y avait le plus grand nombre de réfugiés au km<sup>2</sup>. Il a salué l'engagement du Gouvernement et l'hospitalité légendaire du peuple djiboutien.

### **III- Décisions adoptées**

- a- Décision générale sur les questions relatives à l'administration, aux finances et aux programmes ;
- b- Décision sur l'accroissement de la contribution des organisations non gouvernementales aux travaux du Comité Exécutif ;
- c- Décision sur le programme de travail du Comité Permanent en 2013 ;
- d- Décisions sur la participation des délégations observatrices aux réunions du Comité Permanent en 2012-2013 ;
- e- Décision sur l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session du Comité Exécutif.